

VANIK BERBERIAN
Président AMRF

Agenda Rural avez-vous dit ?

Nous l'avions demandé avec insistance en lieu et place d'une loi cadre pour les territoires ruraux qui ne recevait pas l'assentiment du Président de la République. Mme Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, chargée par le Premier ministre de ce dossier, a installé un groupe de travail qui est assidument à l'œuvre. Les auditions d'organismes et de personnes qualifiées se succèdent à un rythme soutenu. Espérons néanmoins que la montagne n'accouche pas, une nouvelle fois, d'une souris, comme cela a souvent été le cas ces trente dernières années.

Se pose donc sérieusement la question de la méthode utilisée. La qualité du diagnostic est primordiale. Il serait très risqué de vouloir se contenter de l'élaboration d'un simple catalogue de bonnes pratiques à dupliquer, comme si les territoires ruraux en souffrance n'auraient simplement pas été en mesure de les appliquer, faute de qualité intellectuelle suffisante pour les comprendre. Non, il faut bien identifier les causes de ces difficultés et les raisons, et parmi celles-ci une approche plus technocratique que politique dont il faut impérativement se délester. De même qu'il faudra faire l'effort de s'extraire de certains dogmatismes bien ancrés dans les funestes loi NOTRe et MAPTAM qui consistent à voir comme unique réponse, le transfert obligatoire des compétences aux intercommunalités, ou la prescription de gaz hilarants pour redonner du baume aux cœur des ruraux en mal de perspectives.

Qu'on ne fasse pas aux maires ruraux le mauvais procès de n'être que des élus insatisfaits chroniques comme certains se complaisent à nous définir. La lucidité que nous revendiquons nous permet de percevoir aussi bien l'ombre que la lumière.

Oui, il y a vraiment un risque, les mêmes causes produisant les mêmes effets, de reproduire, faute d'imagination, les mêmes erreurs que par le passé. A contrario Il faut faire davantage confiance aux acteurs de terrain et les laisser libres d'agir sans entraves inutiles, concevoir de nouveaux modes de relations des collectivités entre elles, et inventer de nouveaux rapports entre les collectivités et l'État. La cohésion des territoires, la reconnaissance de la ruralité comme nouvel espace de développement en phase avec les besoins de nos concitoyens et, sans être exhaustif, des engagements précis concernant la santé, la mobilité, la scolarité, la dématérialisation... C'est aussi l'opportunité de faire coïncider la ruralité avec les grands enjeux fondamentaux d'équilibre et de cohésion des territoires, de transition écologique et de mutation sociétale...

Les résultats des élections européennes que nous venons de connaître rappellent avec une évidence cruelle qu'il serait très risqué de décevoir une fois encore les demandes légitimes des habitants des territoires ruraux. Ne prenons collectivement pas le risque de repousser l'Agenda rural aux calendes grecques...

Il devrait y avoir, sur ce sujet au moins, un véritable consensus pour l'action.